

Le 16/11/2023

Compte rendu de la FS du 15/11/2023

Cette séance de la Formation Spécialisée (FS, ex-CHSCT), en présentiel et en visioconférence à Lyon, était notamment consacrée à la présentation du projet du règlement intérieur du CSAL et des protocoles d'évacuation incendie de chaque établissement de la DiSI, un point sur le budget 2023, l'organisation de la visite de site qui aura lieu au CQD de Montbard et un point d'information sur les harnais de posture de l'ESI de Meyzieu.

Les participants à cette réunion étaient la direction, (Directeur, adjoints, assistants de prévention et chefs d'établissements), l'animatrice de la politique ministérielle de prévention (APMP), le médecin de prévention, les assistants sociaux et les représentants des personnels (Solidaires Finances Publiques, CGT, CFDT et FO).

Ordre du jour :

- 1- Approbation des procès-verbaux des 11 mai 2023 et 27 juin 2023 (pour vote).
- 2- Présentation du projet du règlement intérieur du CSAL.
- 3- Point budgétaire (pour vote).
- 4- Présentation des protocoles d'évacuation incendie.
- 5- Information sur les harnais de posture de l'ESI de Meyzieu.
- 6- Organisation de la visite du CQD de Montbard (pour vote).
- 7- Examen des accidents du travail et des maladies professionnelles.
- 8- Examen de la fiche de signalement.
- 9- Examen du Registre Santé et Sécurité au Travail.
- 10- Questions diverses.

Avant de commencer la formation spécialisée le directeur a souhaité rendre hommage à M. Eddie Raso qui nous a malheureusement quitté dernièrement et qui avait souvent participé au dialogue social.

Suite à la lecture d'une liminaire un échange s'est tenu sur le mal-être des agents de la sphère informatique et plus largement de la DGFIP. Le médecin de prévention évoque le manque de personnel médical ce qui ne lui permet de s'occuper que des agents en souffrance, laissant les visites périodiques à ses infirmières, même s'ils en discutent par la suite. Il insiste encore une fois sur la nécessité de discuter au sein des équipes de travail afin de limiter certaines tensions.

1) Approbation des procès-verbaux

Les 2 procès-verbaux des précédentes formations spécialisées ont été votés à l'unanimité par les organisations syndicales.

2) Présentation du projet du règlement intérieur du CSAL

L'année 2023 a vu apparaître de nouvelles instances, le CSAL et la FS, qui remplacent le CTL et le CHSCT, et pour lesquelles il faut un nouveau règlement intérieur, réclamé depuis environ 1 an par les organisations syndicales. Le ministère a rédigé un projet de règlement intérieur qui a ensuite été décliné par direction au niveau national. Pour la DGFIP les organisations syndicales ont voté contre ce projet de règlement intérieur, notamment à cause du manque de précisions dans les articles et de la régression des droits syndicaux pour les représentants des personnels.

La direction nous a expliqué qu'il y aurait, courant premier semestre 2024, une circulaire qui serait mise en place pour préciser certains points du règlement intérieur, qui ne peut être modifié. Toutes les FS locales de la DGFIP doivent donc faire remonter leurs remarques au niveau national pour qu'elles soient étudiées avec les OS nationales en vue de cette circulaire.

Les organisations syndicales de la DiSI RAAB se sont donc mises d'accord pour envoyer d'ici la fin de semaine prochaine des propositions de compléments du règlement intérieur.

3) Point budgétaire

En cette fin d'année le budget de la FS a été en grande partie dépensé et il reste un reliquat d'environ 3 000 €. Nous avons donc fait des propositions d'achat afin de ne pas perdre cette somme et en faire profiter aux agents de la DiSI. Suite aux échanges il a été convenu que des sacs à dos, des souris ergonomiques (verticales) et des polaires pour les nouveaux arrivants seront achetés avec le budget restant.

4) Présentation des protocoles d'évacuation incendie

Avec l'évolution de la mise en place du télétravail les protocoles d'évacuation ont dû être modifiés pour s'adapter à cette nouvelle situation. En effet la direction a rédigé pour chaque établissement de la DiSI un protocole personnalisé en fonction des spécificités des lieux, qui sera diffusé auprès de tous les agents et affiché en local. Chaque nouvel arrivant devra également être informé par les encadrants, quelle que soit la durée pour laquelle il est là. Un rappel de consignes particulières sera également fait aux CID excentrées ou aux agents qui se déplacent sur différents sites. Enfin, lors des exercices incendie (au minimum 2 par an), les rapports seront diffusés pour informer tout le monde sur ce qui a été bien fait et ce qui pourrait être amélioré.

5) Information sur les harnais de posture de l'ESI de Meyzieu

L'administration centrale a décidé d'investir pour chacun de ses ateliers éditiques dans des harnais de posture (environ 3000 à 4000 € chacun). Il ne s'agit pour l'instant que d'une phase de test et s'il y a un réel intérêt pour ces matériels, alors un déploiement plus important pourra être envisagé. L'établissement de Meyzieu a donc reçu 5 de ces équipements (3 tailles différentes) et la direction a souhaité que les acteurs de prévention viennent sur site pour prendre connaissance de ces harnais et fassent part de leurs conseils d'utilisation avant qu'ils soient mis à disposition des

agents. Le médecin de prévention, les infirmières et l'ISST, entre autres, se sont rendu sur place pour tester ces équipements qui doivent aider les agents lors de leurs tâches quotidiennes. La première mise en place de ces harnais n'est pas chose aisée et de nombreux réglages sont à effectuer. Il semblerait également que ce ne soit pas très confortable au niveau de la poitrine, notamment pour les femmes. Cependant le harnais facilite une bonne posture, permet de garder le dos droit et aide grandement au port de charges lourdes. Un panel d'agents volontaires de l'ESI de Meyzieu vont donc tester ce matériel durant quelques mois pour voir s'il est utile et pratique.

6) Organisation de la visite du CQD de Montbard

Le mercredi 13 décembre 2023 nous ferons une visite du site de Montbard. À cet effet nous irons à la rencontre des agents afin de découvrir leur environnement, vérifier leurs conditions de travail et échanger avec eux. Nous avons demandé à la direction d'informer le personnel sur place de notre venue et de nous fournir en amont le plan du site, l'organigramme ainsi que tout document pouvant nous être utile (fiches RSST, DTA, DUERP, etc.).

7) Examen des accidents du travail et des maladies professionnelles

Depuis la dernière Formation Spécialisée il y a eu 8 accidents de travail pris en charge par la DiSI RAAB, dont 3 accidents de trajet. Concernant un accident ayant eu lieu à Meyzieu (une tâche nécessitant qu'un agent s'allonge au sol pour vérifier la présence ou non d'un courrier sous la machine) la direction locale réfléchit actuellement à 2 solutions possibles permettant de supprimer le risque de blessure.

8) Examen de la fiche de signalement

Une fiche de signalement a été effectuée par un chef de service à l'encontre d'un prestataire de service avec qui il y a eu un incident lors de son départ définitif du service. La direction en a profité pour faire un rappel sur la protection fonctionnelle. Il ne s'agit pas seulement d'un soutien financier mais avant tout d'un soutien de l'agent qui en a besoin et de la suppression immédiate du danger qui pourrait exister, ce qui a été fait dans cette situation.

9) Examen du Registre Santé et Sécurité au Travail

Il y avait à l'ordre du jour 4 fiches RSST, dont 3 ont été traitées et une, toujours en cours de traitement. Il s'agit d'une fiche concernant une agression dont a été victime un agent de la CID 01 par un chef de service de la DDFIP de l'Ain, et qui a fait une fiche de signalement auprès la DDFIP. Le directeur départemental va lancer un audit d'encadrement auprès de sa direction auquel pourra témoigner notre collègue qui a le soutien entier du directeur de la DiSI.

10) Questions diverses

Nous avons une fois de plus relancé le sujet de la plateforme élévatrice de l'ESI de Lyon qui est régulièrement en panne. Le problème c'est qu'il y a une cellule qui est très sensible et qu'elle se bloque à la moindre feuille morte ou toile d'araignée. On pourrait essayer de couvrir cet équipement mais cela coûte très cher (car sur mesure) et sans garantie de fonctionnement.

Nous avons également relancé le sujet des bornes électriques de l'ESI de Lyon qui ne sont toujours pas en fonctionnement et pour savoir si les agents pourront ou non recharger leur véhicule personnel. Elles devraient être mises en fonctionnement dans la nuit du 5 au 6 décembre 2023 et pour ce qui est de la mise à disposition des agents, SPIB 2B est contre. À l'ESI de Nevers, les bornes électriques ne fonctionnent pas non plus. Des échanges ont lieu régulièrement entre les différents intervenants pour apporter une solution technique au problème de branchement qui perdure... ce qui ne semble pas simple pour les entreprises en charge des travaux.

Nous avons aussi parlé de l'accueil de l'ESI de Lyon où il n'y a maintenant plus qu'une seule personne et lorsqu'elle est absente, malgré les renvois d'appel et de caméra au BIL ou dans d'autres services, il peut y avoir parfois des manques. La direction va donc redonner des directives par rapport à la sécurité, qui est une affaire de tous.

Concernant le Kangoo électrique de l'ESI de Lyon, il semblerait qu'il ne soit pas possible d'installer une plage arrière pour couvrir le coffre. En effet Renault n'aurait pas prévu cet équipement pour ce modèle long. On pourrait cependant envisager de mettre un film sur les vitres pour éviter de voir à l'intérieur. De plus, un plancher sera installé à l'arrière suite à notre demande.

Nous avons ensuite demandé s'il existait des fiches sur les risques professionnels à l'ESI de Meyzieu. Il existe une fiche concernant le risque ATEX mais ils vont voir s'il y a d'autres choses.

Nous avons également demandé s'il existait à la DiSI une cellule de prévention du harcèlement et des violences sexistes et sexuelles (comme la CEVIS à la DRFiP 69). Il n'y en a pas à la DiSI mais madame Martin-Cressot est la référente à contacter pour ce genre de cas.

Concernant le projet de réfection du parking de l'ESI de Lyon (avec installation d'un parking à vélo et création d'un portillon), la DiSI a obtenu les financements la semaine dernière et va maintenant pouvoir lancer les consultations. Elle espère que le projet pourra être achevé avant l'été 2024.

Enfin, pour ce qui est du protocole attentat, il est en cours de finalisation. Ce sera un « package » qui sera distribué à chaque chef d'établissement (3 ou 4 par site) pour que les agents aient tous les bons réflexes en cas d'attaque.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance se clôture.